

profondément dans les âmes la dévotion à Jésus-Hostie".

Afin de nous faire une idée des heureux fruits qui en résulteront pour notre pays tout entier, nous n'avons qu'à nous reporter au Congrès national des Prêtres-Adorateurs d'Italie, tenu à Rome en septembre 1913. Huit cardinaux, une centaine d'archevêques et d'évêques, cent quatre-vingt directeurs diocésains, amenant à leur suite plusieurs milliers de prêtres, auxquels vinrent se joindre un grand nombre d'ecclésiastiques de la Ville Eternelle, prirent part à ces imposantes réunions eucharistiques. Les séances d'études se tinrent à l'église des Douze-Apôtres, et les cérémonies religieuses se déroulèrent dans les deux grandes basiliques de Saint-Jean-de-Latran et de Saint-Pierre. Comme preuve de l'intérêt particulier et de la bienveillance marquée qu'il portait au Congrès, le Souverain Pontife en nomma lui-même le président effectif et composa de sa main une consécration sacerdotale à Jésus-Hostie qu'il enrichit de précieuses indulgences et que les congressistes récitèrent ensemble à haute voix aux deux principales cérémonies.

A l'issue de l'heure solennelle d'adoration, prêchée sous la coupole de Saint-Pierre et à l'autel même de la Confession, Pie X daigna recevoir en audience spéciale les cardinaux, les archevêques, les évêques et les prêtres congressistes. Il leur dit en particulier sa vive satisfaction de voir que le but principal de tous les travaux, de toutes les délibérations et de tous les voeux du Congrès, avait été la mise à exécution parfaite et intégrale de ses récents décrets eucharistiques.

D'importantes résolutions avaient été adoptées par la docte et pieuse assemblée; plusieurs furent même sanctionnées dans la suite par le Souverain Pontife. Citons, entre autres, la création d'un Comité national permanent des congrès eucharistiques en Italie, dont il voulut lui-même nommer le président et daigna approuver les statuts.

L'action bienfaisante de ce Comité ne se fit pas attendre.